

INTERNET: anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca

Bécancour

6212-02-005

-----Message d'origine-----

**De :** Jacques Dagenais

**Envoyé :** 20 décembre 2004 16:08

**À :** gentilly2@bape.gouv.qc.ca

**Objet :** Rectification des faits

Attention Mme Anne Lyne Boutin:

Je vous remercie de porter à l'attention de la commission la rectification des faits suivants:

Durant les audiences et dans son projet, Hydro-Québec a affirmé que l'électricité produite par Gentilly 2 représentait 3% de l'énergie produite au Québec. Or selon le document de discussion produit par le ministère des richesses naturelles dans le cadre des commissions parlementaire en cours intitulé: **Le secteur énergétique au Québec, Contexte, Enjeux et questionnements**, on voit à la page 67 que selon les chiffres de 2002, le nucléaire nè représente plus que 2,3%. Avec les nouvelles constructions en cours force est de constater que ce sera moins de 2% lors de la réfection en 2013.  
<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/publications/energie/strategie-2004.pdf>

Meilleures salutations

JD

Jacques Dagenais

à

66

**Boutin, Anne-Lyne (BAPE)**

---

**De:** Jacques Dagenais  
**Envoyé:** 21 décembre 2004 01:17  
**À:** anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca  
**Objet:** RE: Rectification des faits

Dans mon message d'hier, il fallait lire page 66 au lieu de 67, excusez mon erreur.  
Meilleures salutations  
JD

**Jacques Dagenais**

---

**From:** anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca [mailto:anne-lyne.boutin@bape.gouv.qc.ca]  
**Sent:** 20 décembre, 2004 16:49  
**To:** jacquesdagenais  
**Subject:** RE : Rectification des faits

*Bureau  
d'audiences publiques  
sur l'environnement*

**Québec** 

Bonjour,

J'accuse réception de vos commentaires qui seront portés à l'attention de la commission.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

*Anne-Lyne Boutin*


Coordonnatrice du secrétariat de la commission


Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

575, rue Saint-Amable

2e étage, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

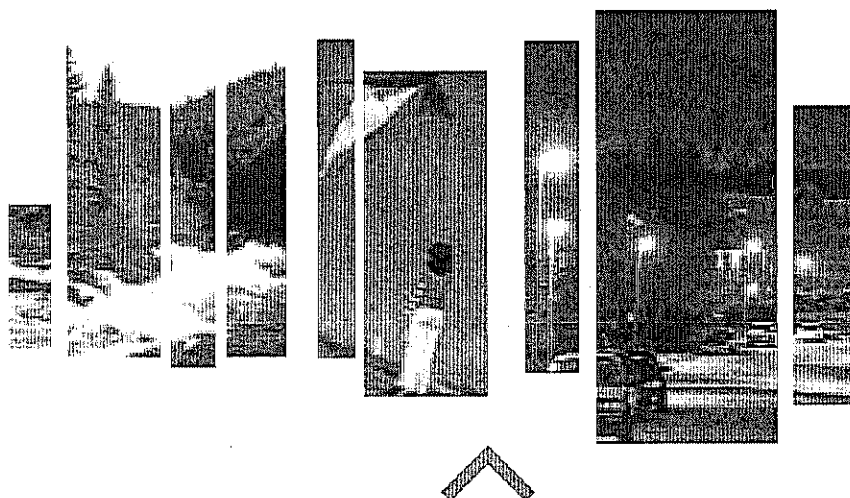
 **TÉL.:** (418) 643-7447, poste 420

 **FAX:** (418) 643-9474

2004-12-21

# Le secteur énergétique au Québec

## Contexte, enjeux et questionnements





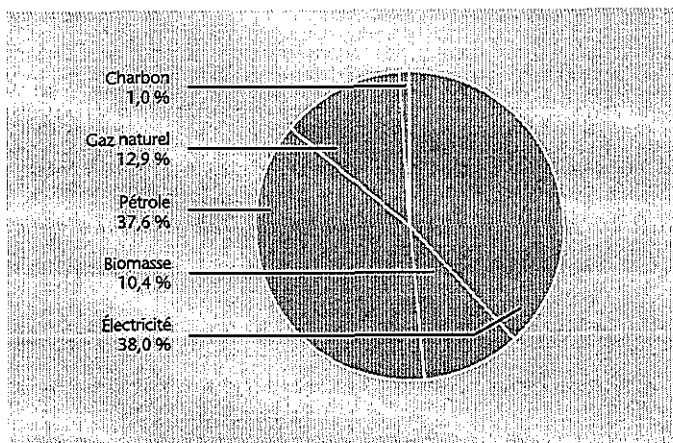
## La production et la consommation

La part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie au Québec occupe une place de taille (38,0 %). Le pétrole occupe une part tout aussi substantielle (37,6 %) du bilan énergétique québécois, principalement en raison des besoins en transport. La forte présence de l'électricité sur le marché du chauffage de l'espace, notamment en raison du prix et des coûts moindre des équipements, et la pénétration moindre du gaz naturel font que celui-ci occupe une place plus réduite, soit 12,9 % de la satisfaction des besoins énergétiques du Québec. Environ 80 % de ce gaz naturel est consommé dans les secteurs industriel et commercial.

Dès les années 1970, les orientations gouvernementales avaient en effet favorisé la pénétration de l'électricité dans la chauffe du secteur résidentiel, en conséquence des surplus d'électricité générés par les grands ouvrages hydroélectriques et des programmes de conversion des systèmes de chauffage.

### GRAPHIQUE 11

Bilan énergétique du Québec (2002)

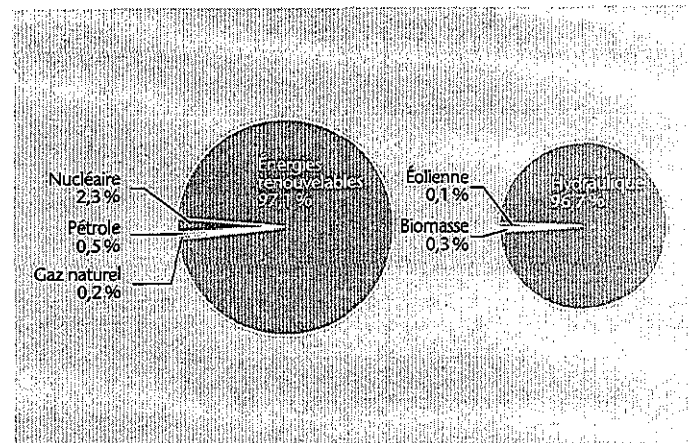


Sources : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec et Statistique Canada.

Les installations électriques dont dispose le Québec produisent en majeure partie de l'énergie renouvelable (97,1 %). En effet, l'hydroélectricité représente 96,7 % de cette production, incluant les approvisionnements des chutes Churchill au Labrador, la biomasse (0,3 %) et l'énergie éolienne (0,1 %). Le reste de la production provient de centrales qui produisent de l'électricité à partir des produits pétroliers (0,5 %), du gaz naturel (0,2 %) et de l'énergie nucléaire (2,3 %).

### GRAPHIQUE 12

Répartition de la production électrique au Québec par source (2002)



Sources : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec et Statistique Canada.

